

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Procès-verbal de la séance du conseil municipal, tenue le 4 juillet 2017 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Patrick Bousez, Maire
Mme Micheline Sauvé, conseillère
M. André Beaudin, conseiller
M. Dany Paquet, conseiller
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Mme France Rivet, conseillère et Mme Tammy Titley, conseillère sont absentes.

Les membres présents forment le quorum.

2017-07-137 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19H00 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette. Mme Céline Chayer fait fonction de secrétaire.

2017-07-138 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Mme Micheline Sauvé appuyée par M. Dany Paquet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

2017-07-139 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017

Sur la proposition de Mme Micheline Sauvé appuyée par M. Dany Paquet, le procès-verbal du 5 juin 2017 est adopté à l'unanimité des conseillers

2017-07-140 - COMPTE À PAYER

Sur la proposition de Mme Micheline Sauvé appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers

D'accepter la liste des comptes faisant partie intégrante des minutes.

Je soussigné, Céline Chayer directrice générale, certifie sous mon serment d'office avoir les fonds nécessaires pour payer les comptes.

Comptes payés du 6 juin au 3 juillet 2017	\$138 919.61
Salaire du 6 juin au 4 juillet 2017:	\$ 28 809.43
Comptes à payer du 4 juillet 2017 :	\$ 93 847.65
Prélèvement :	\$ 5 276.25
TOTAL :	\$266 852.94

Céline Chayer
Directrice générale

2017-07-141 - RENOUVELLEMENT CONTRAT ORDURE MÉNAGÈRE

Reporter à une séance ultérieure.

2017-07-142 - ACCEPTATION EMPLOYÉS DU CAMP DE JOUR

Sur la proposition de M, Ghyslain Maheu appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la liste des employés pour le camp de jour.

2017-07-143 - ACCEPTATION DU GUIDE DES PARENTS POUR LE CAMP DE JOUR

Sur la proposition de M, Ghyslain Maheu appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le guide des parents pour le camp de jour.

2017-07-144 - ACCEPTATION CODE DE VIE DU CAMP DE JOUR

Sur la proposition de M, Dany Paquet appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le code de vie du camp de jour.

2017-07-145 - ADOPTION PROJET DE RÈGLEMENT NO 2017-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 91-19 AFIN D'INTÉGRER LE RÈGLEMENT 167-20 DE LA MRC VAUDREUIL-SOULANGES, LA CARTOGRAPHIE ET LE CADRE NORMATIF CONCERNANT LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AU GLISSEMENT DE TERRAIN

Sur la proposition de M. Ghyslain Maheu appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseiller d'adopter le projet de règlement no 2017-04 modifiant le règlement de construction numéro 91-19 afin d'intégrer le règlement 167-20 de la MRC Vaudreuil-Soulanges, la cartographie et le cadre normatif concernant les zones potentiellement exposées au glissement de terrain avec dispense de lecture.

2017-07-146 - DEMANDE DE MME ISABELLE JEAN

Sur la proposition de M, Ghyslain Maheu appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande de Mme Isabelle Jean car aucun local n'est disponible et ce projet ne cadre pas dans les activités des loisirs et municipales.

2017-07-147 - DOSSIER CARUSSOL INC ET GILLES RUSSO COUR SUPÉRIEURE

Sur la proposition de Mme Micheline Sauvé appuyée par M. André Beaudin, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la firme Dunton Rainville à soumettre le dossier Carussol inc. Et Gilles Russo à la cour supérieure.

2017-07-148 - PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le Maire laisse la parole à l'assistance pour la période de questions de la fin de l'assemblée.

- Aucune question

2017-07-149 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur la proposition de Mme Micheline Sauvé appuyée par M. Dany Paquet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 :28 heures.

Mme Céline Chayer
Directrice générale

M. Patrick Bousez
Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.